



Le Compas pour les Fondations Philanthropiques

Principe 4 : Collaboration, Synergies &
Amplified Impact

Extrait du Principe 4 du Compas

À propos Compas

Le résultat d'une consultation auprès de divers experts, décrivant les meilleures pratiques pour stimuler l'intérêt pour la philanthropie, promouvoir la collaboration, renforcer le caractère autorégulateur du secteur et soutenir la professionnalisation et la gouvernance.



Fédération
Belge des
Fondations
Philanthropiques



AVIS IMPORANT

- **DOCUMENT EN COURS D'ÉLABORATION**

Ceci est la version PROJET d'un document qui nécessite une validation, plus précisément par les membres de la Fédération belge des Fondations philanthropiques.

- **TRAVAIL EN COURS**

Comme mentionné plus loin dans le document : Ce document "doit être perçu comme un point de départ, et non comme un produit final statique."

- **ERREURS DE TRADUCTION**

La version originale de ce document a été rédigée en anglais. Pour cette version de travail les traductions en français et en néerlandais ont été générées par des outils de traduction automatique et peuvent contenir des concepts et formulations mal traduits. Nous nous excusons pour cela. Si vous en rencontrez, le Secrétariat vous serait reconnaissant de le signaler à info@lesfondations.be. Merci de votre compréhension.

DRAFT



Le Compas des Fondations Philanthropiques

Extrait du Principe 4 du Compas

Principe 4 : La collaboration au sein de l'écosystème philanthropique libère des effets de synergie qui permettent d'accroître l'impact de l'action commune

La force de la collaboration philanthropique

Le secteur philanthropique se caractérise par une multitude de petites fondations, ce qui entraîne une fragmentation et une perception de pénurie de ressources qui est parfois considérée comme un obstacle à la collaboration. Malgré ces difficultés, les fondations doivent reconnaître que la collaboration peut amplifier leurs capacités et leur impact individuels. En unissant leurs forces, les ressources sont consolidées, l'expertise est partagée et, en fin de compte, l'influence collective du secteur philanthropique est renforcée. La collaboration est un principe fondamental pour les fondations philanthropiques, car elle permet d'étendre la portée et d'approfondir l'impact. C'est la pratique de travailler conjointement avec d'autres, que ce soit au sein du secteur philanthropique, dans d'autres secteurs ou avec des institutions publiques, qui permet à la fondation de s'attaquer plus efficacement à des questions sociétales complexes. Une collaboration réussie repose sur la complémentarité, avec une attention partagée pour atteindre des objectifs communs. Lorsque les fondations philanthropiques s'engagent les unes avec les autres, avec différents secteurs ou avec des institutions publiques, elles le font en tenant compte du fait que chaque partie apporte quelque chose de distinctif et de précieux. Il ne s'agit pas simplement de mettre en commun des ressources, mais de les aligner de manière à ce que l'impact soit supérieur à la somme des parties. Pour construire un écosystème de collaboration efficace, il est essentiel de se concentrer sur un ensemble d'éléments critiques. Il s'agit notamment de l'influence directrice de la Fédération, de la diversité des collaborateurs et du développement de relations de confiance. En s'engageant sur ces aspects fondamentaux de la collaboration, la fondation philanthropique peut créer des changements significatifs qui sont à la fois durables et reflètent les besoins du collectif pour améliorer ses communautés.

Le rôle de la Fédération dans la promotion des partenariats de collaboration

La Fédération joue un rôle crucial dans la promotion d'un écosystème philanthropique collaboratif, principalement en facilitant le partage d'informations entre les fondations. Son rôle clé en tant que source principale d'information offre une plateforme dynamique permettant aux fondations d'aligner leurs efforts, de planifier ensemble, d'apprendre les unes des autres en partageant les meilleures pratiques et de développer des stratégies unifiées. En agissant comme une plaque tournante pour les connaissances du secteur, la Fédération permet aux fondations de toutes tailles et de tous domaines d'accéder à des informations et à des ressources précieuses. Elle y parvient grâce à diverses stratégies efficaces :

- **Dépôt centralisé des connaissances** : La Fédération peut créer une plateforme numérique qui sert de guichet unique pour la recherche, les études de cas et les meilleures pratiques, facilement accessible à tous les membres.
- **Mettre en relation des fondations homologues** : La Fédération a un point de vue sur l'orientation des fondations et peut donc favoriser les connexions et la collaboration entre les fondations, qu'elles soient nouvelles ou existantes.



- **Groupes de travail et comités** : Il facilite la création de groupes spécialisés qui se penchent sur des thèmes spécifiques, ce qui permet un échange de connaissances approfondi et l'élaboration de stratégies ciblées.
- **Organiser des événements** : En organisant des conférences, des séminaires en ligne et des symposiums, la Fédération rassemble un large éventail de parties prenantes pour partager des idées et engager un dialogue sur des questions urgentes.
- **Les groupes de réflexion** : Ces réunions sont ouvertes à tous les fondations et constituent des plateformes de réflexion stratégique et d'action collective.

En intégrant ces initiatives, la Fédération agit non seulement comme une source principale d'information mais crée également un environnement dynamique où les fondations peuvent planifier en collaboration, apprendre les unes des autres et faire avancer leurs objectifs avec le soutien d'un large éventail d'idées et d'expertise. La fondation est invitée à participer activement aux initiatives de la Fédération conçues pour promouvoir la collaboration et le partage des connaissances.

Les collaborateurs des différentes fondations

Lors de la planification et de la direction des activités de collaboration, il est important de tenir compte des nombreux collaborateurs au sein de l'écosystème philanthropique. Il s'agit notamment d'établir des partenariats stratégiques avec d'autres fondations, ainsi qu'avec la Fédération, les organismes publics, le monde universitaire et d'autres organismes (internationaux).

Fondations philanthropiques

Les fondations peuvent tirer parti de leurs forces, de leurs ressources et de leur expertise respectives pour atteindre un objectif commun ou résoudre des problèmes communs.

Académie

L'engagement du secteur philanthropique avec le monde universitaire est mûr pour une expansion. En forgeant des partenariats multipartites, les fondations peuvent puiser dans une mine de données et de recherches, enrichissant ainsi leurs stratégies et leurs interventions.

Partenariats philanthropiques public-privé (PPPP)

Les partenariats philanthropiques public-privé (PPPP) représentent une opportunité pour la fondation de collaborer avec le secteur public, malgré des temporalités et des contraintes opérationnelles différentes. En travaillant avec des entités gouvernementales, la fondation peut plaider en faveur de lois et de politiques qui s'alignent sur sa mission et facilitent son travail sur le terrain. Ces partenariats, fondés sur la confiance et le respect mutuel, peuvent déboucher sur des projets co-financés et des initiatives conjointes qui permettent de relever plus efficacement les défis sociétaux.

International

La collaboration internationale est une source d'inspiration et d'apprentissage. En établissant des liens avec des fondations étrangères et en échangeant des idées, la fondation peut adopter des pratiques innovantes et les adapter aux contextes locaux. Cette perspective globale enrichit le secteur et favorise une culture d'amélioration continue.



La philanthropie fondée sur la confiance

Dans le domaine de la collaboration philanthropique, la philanthropie fondée sur la confiance apparaît comme une approche transformatrice qui redéfinit la relation entre les organismes de financement et leurs bénéficiaires. Ce modèle repose sur les principes du respect mutuel, du dialogue ouvert et du partage du pouvoir, qui visent collectivement à démanteler les hiérarchies traditionnelles qui régissent depuis longtemps le secteur philanthropique. Le projet de philanthropie fondée sur la confiance, une initiative des bailleurs de fonds entre pairs, décrit la philanthropie fondée sur la confiance comme "un ensemble de valeurs qui contribuent à faire progresser l'équité, à déplacer le pouvoir et à construire des relations mutuellement responsables". La mutualité est essentielle. Le modèle fondé sur la confiance fait passer les donateurs du statut de mécène à celui de partenaire. En s'engageant à fournir un financement pluriannuel et sans restriction, les organisations philanthropiques donnent à leurs bénéficiaires la stabilité financière et l'autonomie nécessaires pour s'attaquer efficacement à des problèmes sociaux complexes. La rationalisation des processus de demande et d'établissement de rapports allège les charges administratives, ce qui permet aux dirigeants d'organisations à but non lucratif de consacrer plus de temps et de ressources à leurs missions essentielles. En outre, la philanthropie fondée sur la confiance encourage une communication transparente et valorise l'expertise des bénéficiaires, ce qui favorise un environnement de co-apprentissage et de résolution conjointe des problèmes. Ainsi, lorsque les organisations philanthropiques adoptent cette éthique de la confiance, non seulement elles renforcent leur impact individuel, mais elles jettent également les bases de collaborations plus significatives et plus productives, favorisant l'action collective en vue d'un changement systémique.

Lignes directrices pour une collaboration réussie

S'aligner sur les buts et les objectifs de la collaboration :

- Définir clairement les objectifs de la collaboration et se mettre d'accord sur ceux-ci
- Sélectionner des partenaires dont les objectifs et les valeurs s'alignent sur ceux de la collaboration

Établir un engagement mutuel par le biais d'une "charte de collaboration" :

- Rédiger une charte de collaboration qui détaille les engagements, les attentes, les rôles et les responsabilités de chaque partenaire et qui sert d'accord de base à la collaboration.
- Utiliser la charte comme point de référence pour gérer la collaboration, en fournissant une approche structurée pour résoudre les conflits.

Favoriser une communication claire et efficace :

- Maintenir des lignes de communication ouvertes, en assurant des mises à jour régulières et le partage d'informations entre les partenaires.

Mettre en place un processus de retour d'information réciproque :

- Mettre en place un mécanisme structuré de retour d'information permettant une critique constructive.
- Prévoir des réunions d'examen et de réflexion, permettant aux partenaires d'évaluer les progrès, de célébrer les réussites et d'identifier les domaines à améliorer.

Assurer l'adaptabilité et la flexibilité :

- Élaborer des documents et des processus d'intégration complets afin de permettre aux nouveaux membres de se familiariser rapidement avec le système et de s'y intégrer



DRAFT